

Le Port, le 19/09/2026

Signature de convention du label Pays d'art et d'histoire Entre l'Etat et le Territoire de l'Ouest

A l'occasion des 43^{èmes} Journées Européennes du Patrimoine, Emmanuel Séraphin, président du Territoire de l'Ouest, entouré des élus et services culture des communes, et Philippe Malizard, sous-préfet de de l'arrondissement Ouest, ont signé ce samedi 19 septembre 2026, la convention engageant l'État et le Territoire de l'Ouest sur des objectifs partagés de valorisation du label « Pays d'art et d'histoire » à l'échelle intercommunale.

C'est au marché couvert de Saint-Paul, site édifié au début du XIX^e siècle et protégé au titre des monuments historiques en juillet 2012, que **les deux partenaires se sont engagés**. Un acte fort, qui fait écho au thème de cette 43^{ème} édition des JEP « Résister – Raviver – Réimaginer » et auquel les cinq communes du territoire ont été associées.

Après avoir été **la première intercommunalité d'outre-mer à bénéficier du label « Pays d'art et d'histoire »** en février dernier, le Territoire de l'Ouest poursuit son objectif de faire du label un moteur du projet « Ouest 2040 », œuvrant au **rayonnement culturel de son territoire**.

Aussi, à travers cette convention, les deux partenaires s'engagent sur **la création d'un service « Pays d'art et d'histoire », et de 5 centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (Ciap)** décentralisés dans les communes, dont l'équipe aura pour principales missions :

- **D'étudier** le territoire
- **De mettre en valeur** les patrimoines
- **De renforcer l'attractivité** des territoires

En s'appuyant sur sa **richesse patrimoniale et sur un inventaire exceptionnel à valoriser** - du Maloya, classé « Patrimoine mondial » à l'Unesco, aux paysages grandioses de Mafate en passant par l'architecture créole et les friches industrielles – le Territoire de l'Ouest poursuit son ambition de **faire de l'identité culturelle, le socle d'attractivité et de cohésion du territoire**.

« **Cette journée est historique**, affirme Emmanuel Séraphin, *Ce label est la réussite d'un territoire. C'est le fruit du travail des cinq communes, de l'engagement de nos élus, de la mobilisation de nos équipes, de la confiance des services de l'Etat mais aussi et surtout du travail de toutes celles et ceux qui, souvent dans l'ombre, ont recensé, documenté, recherché, transmis, raconté* », poursuit le président du Territoire de l'Ouest.

« Cette journée est le commencement d'une **nouvelle ambition**, pour que nos enfants puissent demain regarder ce territoire, connaître son histoire, **comprendre ce qui nous rassemble et être fiers** de ce qu'ils auront à leur tour reçu en héritage »

Parce que connaître son histoire, ce n'est pas vivre dans le passé, c'est savoir sur quelles fondations construire l'avenir, le Territoire de l'Ouest s'engage à **faire de son patrimoine culturel un bien commun**.